Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260302-D_2026_2_6-DE

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_2_6

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

Objet : Budgets primitifs 2026

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 mars à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 26 Février 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BOCHET Agnès, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur LE ROY Yann, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur COLLE Gaël, Madame DAVID Maryvonne, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DANJOU Maryse, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Madame SICOT Sophie, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves

Pouvoirs :
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Monsieur THUARD Jean-Charles
Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves a donné pouvoir à Monsieur LE GAC Hervé

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COUSIN Laurence, Madame MORIN Sonia, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Charles THUARD

Finances / Rapporteur : M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 ;
Vu la délibération D_2026_1_2 du Conseil municipal du 02 février 2026 relative au Débat d'orientations budgétaires 2026 ;
Vu la délibération D_2026_1_6 du Conseil municipal du 02 février 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025 ;
Vu l'avis de la commission communale « Economie, finances » du 23 février 2026 ;

Suite aux échanges en commissions communales et lors du Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026, M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, présente et propose d'approuver le budget primitif principal qui serait voté au niveau du chapitre pour le compte de l'année 2026.

Il précise que ledit budget est à l'équilibre en recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Budget principal de la commune _ Budget primitif (BP) 2026

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025	Proposition 2026
011 .	Charges à caractère général	718 016.89 €	878 703.10 €	736 673.94 €	946 720.50 €
012 .	Charges de personnel	1 446 409.14 €	1 633 040.00 €	1 492 801.29 €	1 674 248.00 €
014 .	Atténuation de produits	192 337.17 €	267 000.00 €	257 382.61 €	141 800.00 €
022 .	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
023 .	Virement à la section d'investissement	0.00 €	244 069.00 €	0.00 €	272 130.50 €

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260302-D_2026_2_6-DE

042.	Opérations d'ordre de transfert entre section	105 460.11 €	105 000.00 €	113 873.84 €	112 577.00 €
65.	Autres charges de gestion courante	286 749.13 €	305 563.57 €	294 [illegible] €	[illegible] €
66.	Charges financières	58 363.68 €	58 665.00 €	61 371.58 €	91 950.00 €
67.	Charges exceptionnelles	1 115.29 €	4 000.33 €	425.50 €	2 000.00 €
68.	Dotations aux provisions	0.00 €	1 602.00 €	240.66 €	1 000.00 €
	Total	2 808 451.41 €	3 497 643.00 €	2 954 929.15 €	**3 602 763.00 €**

Recettes de fonctionnement

Chapitre		Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025	Proposition 2026
002.	Excédent antérieur reporté	0.00 €	200 000.00 €	200 000.00 €	200 000.00 €
013.	Atténuation de charges	91 632.88 €	60 000.00 €	129 920.10 €	70 000.00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 866.33 €	54 520.00 €	70 570.07 €	54 520.00 €
70.	Produits des services du domaine et ventes	207 443.82 €	198 450.00 €	277 226.60 €	219 500.00 €
73.	Impôts et taxes	84 272.56 €	60 030.00 €	72 220.02 €	55 000.00 €
731.	Fiscalité directe	2 468 459.23 €	2 295 000.00 €	2 376 123.90 €	2 330 000.00 €
74.	Dotations, subventions et participations	575 849.18 €	536 700.00 €	564 545.98 €	544 448.00 €
75.	Autres produits de gestion courante	309 723.18 €	92 968.00 €	105 425.27 €	129 290.00 €
76.	Produits financiers	0.00 €	5.00 €	0.00 €	5.00 €
77.	Produits exceptionnels	11 881.33 €	0.00 €	1 621.09 €	0.00 €
	Total	3 819 128.51 €	3 497 643.00 €	3 797 653.03 €	**3 602 763.00 €**

Dépenses d'investissement

Chapitre		Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025	Proposition 2026
001.	Déficit d'investissement reporté	0.00 €	7 325.40 €	7 325.40 €	0.00 €
020.	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 866.33 €	54 520.00 €	70 570.07 €	54 520.00 €
041.	Opérations patrimoniales	0.00 €	52 074.74 €	0.00 €	53 000.00 €
10.	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €
13.	Subvention d'investissement	6 168.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16.	Emprunt et dettes assimilées	227 545.85 €	227 550.00 €	225 499.13 €	242 088.00 €
20.	Immobilisations incorporelles	13 317.00 €	92 490.00 €	23 925.36 €	193 963.52 €
204.	Subventions d'équipement versées	163 245.92 €	467 106.50 €	143 427.20 €	345 264.22 €
21.	Immobilisations corporelles	1 528 879.40 €	3 403 374.21 €	1 621 743.94 €	2 937 236.22 €
45.	Opérations pour compte de tiers	107 707.29 €	20 922.15 €	0.00 €	93 613.04 €
	Total	2 116 729.79 €	4 325 363.00 €	**2 092 491.10 €**	**3 922 185.00 €**

Recettes d'investissement

Chapitre		Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025	Proposition 2026
001.	Solde d'exécution d'investissement reporté	678 972.39 €	0.00 €	0.00 €	1 024 144.67 €
021.	Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	244 069.00 €	0.00 €	272 130.50 €
024.	Produit des cessions	0.00 €	149 190.00 €	0.00 €	149 190.00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 460.11 €	105 000.00 €	113 873.84 €	112 577.00 €

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260302-D_2026_2_6-DE

041.	Opérations patrimoniales	0.00 €	52 074.74 €	0.00 €	53 000.00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	916 673.40 €	1 074 177.10 €	[illegible] €	882 124.67 €
13.	Subventions d'investissement	286 209.86 €	1 134 239.00 €	363 764.60 €	1 413 905.00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	1 450 000.00 €	1 450 000.00 €	0.00 €
204.	Subventions d'équipement	2 045.34 €	0.00 €	5 281.25 €	0.00 €
21.	Immobilisations corporelles	12 336.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
45.	Opération pour compte de tiers	107 707.29 €	116 613.16 €	95 371.29 €	15 113.16 €
	Total	2 109 404.39 €	4 325 363.00 €	3 116 635.77 €	**3 922 185.00 €**

M. Jean-Claude LEBRESNE, conseiller municipal, souhaite disposer de précisions concernant le chapitre 21 « immobilisations corporelles » en dépenses d'investissement et le chapitre 13 au titre des « subventions d'investissement » en recettes.

M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, répond que le chapitre 21 se décompose à travers les divers chantiers et projets portés par la commune, tels que présentés lors du Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026, dont notamment : programme de voirie (187 000 €), travaux de bâtiments communaux (326 000 €), aménagement du restaurant scolaire (1 227 000 €) ou encore du matériel technique (160 000 €). Il ajoute que les recettes relatives aux subventions concernent la Dotation d'équipement des territoires ruraux, la Dotation de soutien à l'investissement local de la part de la Préfecture du Finistère, le fonds vert ainsi que des divers dispositifs de la région Bretagne, du Conseil départemental ou encore de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) en lien avec des opérations menées par la commune, certains accompagnements s'appliquant à des restes à réaliser de chantiers qui se finaliseront en ce début d'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à main levée, par

-18 voix pour,

-04 abstentions (MM. Maryvonne DAVID, Jean-Claude LEBRESNE, Maryse DANJOU, Sophie STENHOUSE),
Approuve le budget primitif 2026 du budget principal de la commune de Pont-Aven,
Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce en application de la présente délibération.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 4

Emis le 02/03/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 02/03/2026

MAIRIE DE PONT-AVEN FINISTÈRE